

Le journal de
SUD
Secteur
TELECOM
36-37

Solidaires
Unitaires
Démocratiques
Janvier 2014

SUD versif

SUD PTT 36-37
18 rue de la Camusière
37550 St Avertin
Tél : 02 47 85 11 11
06 32 54 81 42
Fax : 02 47 85 11 12
sudptt.36-37@wanadoo.fr

Site internet:
sudptt36-37.org

Aide-toi et le syndicat SUD t'aidera

LES FAITS

En juin 2012, la police a effectué une perquisition dans les locaux de SUD PTT 36-37 suite à une plainte du directeur de la DOTC (Poste), M. Tibi, qui estimait que son image avait été gravement mise en cause dans un tract.

Nous l'affublions des termes «gugusse, bouffon et Herr (monsieur) Tibi», Nous ignorions à ce moment là qu'il était d'origine juive, et employions le terme «oukase» (proclamation du tsar qui avait force de loi). .
Notre secrétaire a été convoqué par 2 fois au commissariat (dont une séance de 3 heures !), 7 autres militant(e)s SUD ont suivi le même chemin et la police a perquisitionné nos locaux à 2 reprises.

PAN SUR LE BEC !

S'agissant des termes employés au sein de l'article litigieux et dénoncés par la partie civile, il n'est pas possible de considérer qu'ils constituent des injures au sens de la loi du 29 juillet 1881.

Bien que désagréables à entendre pour M Tibi, les propos incriminés expriment des idées, des concepts restant en deçà de la notion d'injure. Il n'est donc ni possible, ni souhaitable que la justice vienne sanctionner pénalement des écrits dont la teneur reste acceptable dans le cadre d'une société démocratique...

Il ne résulte enfin pas du dossier que le syndicat SUD ait voulu stigmatiser les origines juives de M Tibi »

Ce n'est pas SUD qui écrit cela, mais c'est le réquisitoire aux fins de non lieu écrit par le procureur de la république le 4 juillet 2013.

Et pourtant, SUD-PTT 36-37, en la personne de son ex-secrétaire départemental, est traîné devant le tribunal de Grande Instance de Tours, le vendredi 14 février 2014 !

Et tout cela parce que Tibi Nessim Jean-Jacques, ci-devant directeur de la DOTC Touraine-Berry ne supporte pas la contestation de son « auguste » autorité...

POUR LA LIBERTÉ

D'EXPRESSION, ON LÂCHE RIEN !

Au delà du caractère dérisoire des faits reprochés, SUD-PTT 36-37 considère la procédure et l'acharnement du juge d'instruction à son encontre comme l'expression d'une volonté politique clairement affichée : museler la capacité de contestation de notre organisation syndicale par une série d'intimidations et de pressions judiciaires. C'est donc ça le changement ?

Nous n'avons pas l'intention de céder à ces manœuvres honteuses. Plutôt que de dépenser des sommes folles dans des procédures juridiques dont il n'assume pas les coûts (c'est La Poste qui paie !), notre directeur régional ferait mieux de s'inquiéter du sort de ses employés.

Nous persistons et nous signons : oui, Tibi est un directeur autoritaire, carnassier et sans état d'âme. Oui c'est un tireur de ficelles débordant de cynisme zélé.

Oui, nous continuerons à dénoncer ses méfaits envers nos collègues, parce que c'est notre rôle.

**SPECIAL
REPRESSION
SYNDICALE**



SOLIDARITE !

Notre camarade Pascal Routy est convoqué devant le Tribunal de Grande Instance de Tours, le vendredi 14 février, à 9H. Nous appelons à :

Une manifestation, le jeudi 13 février 2014, à 18H, devant le siège de la DOTC Touraine Berry (rue Fleming, à Tours).

Un rassemblement dès 8h30, le vendredi 14 février 2014, jusqu'à 14h, devant le palais de justice de Tours. Il y aura de quoi se restaurer, boire et même se divertir !

"Le silence des pantoufles est plus effrayant que le bruit des bottes"

A. Jacquard

Qu'est ce que tu dis ???

M. Chanteclair (ex directeur intérim du CCOR) rebat régulièrement les oreilles des DP SUD sur le fait qu'ils posent trop de questions à la direction tous les mois.

Et on le comprend. Lorsqu'il préside les réunions DP, il s'avère régulièrement que ce représentant de la direction n'a même pas lu nos questions avant la réunion !!

Il découvre donc les réponses (de la direction) aussi en même temps que les DP. Il arrive souvent aussi, qu'il ne les comprenne pas ou ne soit pas d'accord avec.

Un comble. Surtout qu'il a demandé expressément à être destinataire de toutes les questions DP de tout le SCO !!

Et ce même monsieur se permet de déclarer à tout va que sur Tours Carlotti, le syndicat SUD n'est pas ouvert au dialogue. C'est le choléra qui se fout de la marmite (y a un truc comme ça, on se rappelle plus).

Si le dialogue selon M. Chanteclair consiste à se taire, accompagner gentiment l'entreprise dans ses projets et faire potiche dans les différents moments de convivialité, effectivement ce n'est pas notre tasse de thé et c'est pas demain qu'on commencera !

La dictature du bien et du mal

Que l'on adhère ou pas à la diarrhée buccale de Monsieur M'Bala M'Bala, il est un point sur lequel nous ne pouvons pas être d'accord.

Qu'un Ministre, qu'il soit de l'Intérieur ou d'ailleurs, ne se transforme en Ministre délégué à la Censure !

Il était un temps où il était « *Interdit, d'interdire* », un temps où le « *principe de précaution* » prévalait, un temps du « *politiquement correct* ».

Il est arrivé le temps du « *Grand n'importe quoi* » !. Des politiques libérales et pros-Medef dans un paquet social, une pression fiscale accentuée au milieu d'un ras le bol, bref tout et son contraire !

Pour celles et ceux qui s'en sentent l'envie; allez relire « le meilleur des mondes » d'Aldous Huxley, sorti dans les années 30...

Tout y est et c'est pas fait pour nous rassurer.

Avec Vigeo, Orange c'est plus jojo !

Orange vient d'annoncer aux syndicats sa volonté de s'inscrire dans la démarche « *Employeur Responsable* », avec la collaboration de l'agence Vigeo.

Il s'agit de « *disposer d'un tableau objectif des forces et faiblesses des politiques de développement social du Groupe* ». Vigeo devrait faire des entretiens collectifs avec les syndicats, pour passer en revue des thèmes comme « *la promotion du développement et de la qualité de l'emploi sur le territoire* », « *les relations responsables avec les salariés et leurs représentants* », et ... « *le bien-être au travail* ».

Tous les sujets qui fâchent la direction d'Orange ! ?

Mais qui est Vigeo ? L'agence a été créée en 2002 par Nicole Notat, ex-secrétaire de la CFDT, présidente du Conseil d'Administration de Vigeo.

Parmi les actionnaires, des syndicats comme la CFDT ou

la CSC Belge, membres de la Confédération Européenne des Syndicats... mais aussi des fonds d'investissement et des entreprises comme *Amundi*, *Dexia*, *France Télécom* (sic), *Renault*, *Total*, *Véolia*, etc...

Quelques personnalités accompagnent Nicole Notat au Conseil d'Administration de Vigeo, comme Bruno Mettling, DRH du groupe Orange par exemple.

Bref, on sera entre copains et copines. On a failli croire qu'il allait se passer quelque chose à Orange...

Le dialogue social mérite t-il un accord ?

C'est ce que pense le directeur de la DONC. Et pendant quelques mois les organisations syndicales ont « *négocié* » avec la direction dans le but d'accoucher d'un accord.

La gestation fut longue et les forceps nécessaires. Mais le bébé n'est pas à la hauteur des ambitions du papa.

Poser moins de questions DP et éviter de poser les mêmes que les copains d'un autre site. Essayer d'influer sur le fonctionnement des instances IRP (CE, CHSCT) en imposant la présence du RH en CHSCT par exemple (alors qu'il n'a rien à y faire), des délais pour l'envoi de documents ou de convocations que la direction s'efforcera de respecter.



Rajoutez quelques brouilles, un zeste de rappels d'accords existants, un léger saupoudrage du code du travail et l'attribution de micros ordinateurs aux délégués syndicaux pour avoir leur signature et le tour est joué. Enfin, pour certains.

Car pour SUD, alors qu'Orange, dans la digne lignée de FT, repart dans des réorganisations tous azimuts, il n'est pas question de ce genre de marchandage.

SUD et CGT se sont donc opposés (car majoritaires) à cet accord signé par la direction et les autres syndicats.

Transmission de pensée

Depuis quelques mois, la directrice de l'AD essayait d'imposer vainement au CHSCT la présence du DRH et du responsable des relations sociales, alors que ceux-ci ne sont pas membres de l'instance.

Soi disant pour améliorer le dialogue social (!) mais surtout pour s'alléger la tâche lors des réunions.

En tout cas, au vu des quelques fois où cela s'est passé, aucun avantage mais surtout une direction à 3 têtes afin de contrer les élu(e)s.

Lors de la 1^o séance 2014 du CHSCT, la CFDT est arrivée avec une résolution demandant la présence tant souhaitée par la direction du DRH et du RRS.

Le seul vote des élu(e)s CFDT ne suffisant pas (3 CFDT, 2 CGT, 1 SUD), la direction a voté cette résolution afin de la faire passer. A noter que d'habitude la direction ne prend jamais part aux votes.

La direction y pense, la CFDT l'exauce...



"Le silence des pantoufles est plus effrayant que le bruit des bottes"

A. Jacquard